

Rapport annuel sur l'état de la France 2022

Changer de boussole pour dépasser l'urgence et préparer l'avenir

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le groupe CFE-CGC souhaite en premier lieu remercier les co-rapporteurs et l'administration pour la qualité des échanges lors des travaux de la commission.

Plusieurs points sont d'intérêts majeurs pour notre organisation.

Notre groupe soutient pleinement la révision fiscale proposée dans ce rapport. Le groupe CFE-CGC refuse en effet que les salariés de l'encadrement soient davantage mis à contribution et souhaite voir mieux répartis les fruits produits par notre économie. Ce rééquilibrage, symbole de justice sociale et fiscale, devra nécessairement passer par une meilleure répartition de la fiscalité des ménages via une plus grande progressivité du système fiscal. Alors que l'impôt est déjà extrêmement concentré et complexe, la CFE-CGC soutient la création de tranches supplémentaires afin d'assurer une progressivité renforcée de l'impôt, qui conduirait à réduire la pression fiscale sur les ménages et favoriserait une meilleure cohésion sociale.

Par ailleurs, pour notre groupe, il est fondamental d'établir des contreparties et une conditionnalité des aides publiques aux entreprises, notamment en termes d'emploi et de partage de la valeur ajoutée. Les entreprises doivent impérativement être conformes aux objectifs sur l'utilisation des fonds publics alloués et s'inscrire dans un processus d'engagement, de suivi et contribuer à l'effort de solidarité nationale. De plus, notre groupe souhaite rappeler que les entreprises françaises ont versé, au titre de l'année 2021, près de 70 milliards d'euros à leurs actionnaires en très forte hausse par rapport à l'année précédente. Ce chiffre appelle à une refondation de notre économie autour d'un meilleur partage de la Valeur Ajoutée entre les actionnaires, les salariés, la recherche et les investissements. Il est nécessaire de renforcer la lutte contre l'évitement fiscal.

Notre groupe souhaite apporter son soutien à la préconisation 14 relative aux investissements dans la transition écologique et à la préconisation 18 relative à la clarification des priorités du mandat de la BCE, en lien avec le changement climatique.

Notre groupe salue la préconisation relative à la mise en œuvre d'une Programmation pluriannuelle de l'industrie. En effet, c'est par cette projection de long terme que nous concrétiserons une politique industrielle ambitieuse, respectueuse de l'environnement, créatrice d'emploi et moteur d'investissements en recherche et développement.

Pour conclure, notre groupe souhaite émettre une alerte sur la préconisation 17 relative à la création d'un Agence Européenne de la dette. En effet, cette proposition est lourde de sens politiquement et devra faire l'objet d'un vrai débat démocratique. Aussi, cette agence ne devra pas venir en contradiction de la capacité de la France à élaborer son budget souverainement.

Malgré cette dernière alerte, la CFE-CGC a donné un avis favorable.